

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 9 février 2015 à 19 h  
11155, avenue Hébert**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement  
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont  
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac  
Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. GILLES DEGUIRE**

---

**Étaient aussi présents les employés cadres suivants :**

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement  
M. Hugues Chantal, directeur de l'aménagement urbain, des services aux entreprises et des relations avec les citoyens  
Mme Noushig Eloyan, adjointe au directeur de l'arrondissement  
M. Alain Legault, directeur des travaux publics  
M. Pierre Thouin, directeur des travaux publics par intérim  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement  
M. Jean-Marc Jacques, chef de Cabinet

**Était aussi présent :**

M. Martial Mallette, commandant représentant du poste de quartier 39

---

**Nombre de personnes dans la salle : environ quatre-vingt (80)**

---

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Le maire de l'arrondissement, M. Gilles Deguire, déclare la séance ouverte.

---

**CA15 10 041**

**Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 février 2015, à 19 h.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 février 2015, à 19 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

**CA15 10 042**

**Approuver et déposer aux archives les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 12 janvier 2015, à 18 h, de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, à 19 h et des séances extraordinaires du 16 janvier 2015, à 10 h et du 30 janvier 2015, à 9 h.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 12 janvier 2015, à 18 h, de la séance ordinaire du 12 janvier 2015, à 19 h et des séances extraordinaires du 16 janvier 2015, à 10 h et du 30 janvier 2015, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.02

**CA15 10 043**

**Déposer aux archives les comptes rendus des rencontres du comité du développement social et communautaire tenues le 5 décembre 2014 et le 8 janvier 2015.**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives les comptes rendus des rencontres du comité du développement social et communautaire tenues le 5 décembre 2014 et le 8 janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.03 1154201001

**CA15 10 044**

**Adopter la déclaration « Montréal engagée pour la culture - Pour des quartiers culturels durables ».**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adoptée la déclaration « Montréal engagée pour la culture – Pour des quartiers culturels durables ».

Adopté à l'unanimité.

15.01 1151095001

**CA15 10 045**

**Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord acquiert de l'Église sans Frontières les lots 1 173 495 et 2 203 656 du cadastre du Québec situés au 3166, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal et les lots 1 173 496 et 2 203 655 du cadastre du Québec situés au 3194, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal aux fins d'implantation d'une bibliothèque municipale pour la somme de 1 200 000 \$.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, acquiert de l'Église sans Frontières les lots 1 173 495 et 2 203 656 du cadastre du Québec situés au 3166, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal et les lots 1 173 496 et 2 203 655 du cadastre du Québec situés au 3194, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal aux fins d'implantation d'une bibliothèque municipale, pour la somme de 1 200 000 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 NTA1152577003

#### **CA15 10 046**

**Adjuger à L.M.L. Paysagiste et Frères inc, soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé, au montant de 461 095,96 \$, taxes incluses, un contrat pour le remplacement du revêtement synthétique d'un terrain de soccer au parc St-Laurent et autoriser une dépense de 474 892,96 \$. Appel d'offres 933 / 3 soumissionnaires**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit adjugé à L.M.L. Paysagiste et Frères inc., firme ayant obtenu le pointage le plus élevé en fonction des critères de sélection préétablis, au montant de 461 095,96 \$, taxes incluses, le contrat 933 pour l'exécution de travaux de remplacement du revêtement synthétique d'un terrain de soccer au parc St-Laurent ;

QUE soit autorisée à cette fin une dépense totale de 474 892,96 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 NTA1154383001

#### **CA15 10 047**

**Adjuger à Les Équipements TWIN (1980) Ltée, au montant de 335 631,46 \$, taxes incluses, un contrat pour la fourniture et l'installation de deux (2) nacelles isolées élévatrices et articulées de 65 pieds de hauteur de travail avec bennes basculantes à copeaux. Appel d'offres 14-14043 / 1 soumissionnaire**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adjugé à Les Équipements TWIN (1980) Ltée, seul soumissionnaire conforme, au montant de 335 631,46 \$, taxes incluses, le contrat 14-14043 pour la fourniture et l'installation de deux (2) nacelles isolées élévatrices et articulées de 65 pieds de hauteur de travail avec bennes basculantes à copeaux ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 NTA1156819002

**CA15 10 048**

**Octroyer à Cubex Limitée, fournisseur unique, au montant de 245 160,04 \$, taxes incluses, un contrat de gré à gré pour l'achat d'un balai aspirateur compact de marque Ravo 5XL.**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit octroyé à Cubex Limitée (fournisseur unique), au montant de 245 160,04 \$, taxes incluses, un contrat de gré à gré pour l'achat d'un balai aspirateur compact de marque Ravo 5XL ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1156819001

**CA15 10 049**

**Accorder une contribution financière totale de 122 795,72 \$, pour l'année 2015, à Baseball mineur Montréal-Nord (8 079,48 \$); au Club de basket-ball de Montréal-Nord (14 347,80 \$); au Club de gymnastique Gymkhana de Mtl-Nord (17 337,48 \$); au Club de nage synchronisée de Montréal-Nord (Aquana) (5 624,74 \$); au Club de natation de Montréal-Nord (48 473,48 \$); et au Club de soccer Montréal-Nord (28 932,74 \$), à titre de partenaires de mission complémentaire, dans le cadre du programme de subventions aux clubs sportifs et d'approuver à cette fin six projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et ces organismes.**

**Mme Chantal Rossi déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.  
(Mme Rossi a des relations d'affaires avec un organisme)**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 8 079,48 \$ à Baseball mineur Montréal-Nord (B.M.M.N.) ;

QUE soit accordée une contribution financière de 14 347,80 \$ au Club de basket-ball de Montréal-Nord (CBMN) ;

QUE soit accordée une contribution financière de 17 337,48 \$ au Club de gymnastique Gymkhana de Mtl-Nord ;

QUE soit accordée une contribution financière de 5 624,74 \$ au Club de nage synchronisée de Montréal-Nord (Aquana) ;

QUE soit accordée une contribution financière de 48 473,48 \$ au Club de natation de Montréal-Nord ;

QUE soit accordée une contribution financière de 28 932,74 \$ au Club de soccer Montréal-Nord ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 NTA1156145001

**CA15 10 050**

**Octroyer à WEBTV.COOP (Coop de solidarité Webtv), organisme à but non lucratif, pour un montant de 17 246,25 \$, taxes incluses, un contrat de gré à gré pour l'enregistrement et la diffusion de dix (10) séances ordinaires du conseil d'arrondissement et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et WEBTV.COOP.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit octroyé à WEBTV.COOP (Coop de solidarité Webtv) (OSBL), au montant de 17 246,25 \$, taxes incluses, un contrat de gré à gré pour l'enregistrement et la diffusion de dix (10) séances du conseil d'arrondissement ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et WEBTV.COOP ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 NTA1152577004

**CA15 10 051**

**Accorder une contribution financière de 500 \$ à Rond-Point Jeunesse au travail / Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé pour la tenue de l'événement « La Coupe des nations » qui a eu lieu le 11 janvier 2015 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2015.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ à Rond-Point Jeunesse au travail / Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé pour la tenue de l'événement « La Coupe des nations » qui a eu lieu le 11 janvier 2015 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 NTA1154848002

**CA15 10 052**

**Accorder une contribution financière de 400 \$ au Centre communautaire multiethnique de Montréal-Nord pour la tenue de la cérémonie commémorative soulignant le 5<sup>e</sup> anniversaire du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti qui a eu lieu le 10 janvier 2015 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2015.**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 400 \$ au Centre communautaire multiethnique de Montréal-Nord pour la tenue de la cérémonie commémorative qui a eu lieu le 10 janvier 2015, soulignant le 5<sup>e</sup> anniversaire du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 NTA1154848001

#### **CA15 10 053**

**Accorder une contribution financière de 300 \$ à l'organisme les Chevaliers de Colomb du Conseil de Montréal-Nord, numéro 9152, qui a déposé une demande de soutien pour un projet spécial « Souper 30<sup>e</sup> anniversaire » qui aura lieu le 28 mars 2015.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ à Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Montréal-Nord, numéro 9152, pour la tenue de l'événement « Souper 30<sup>e</sup> anniversaire » qui aura lieu le 28 mars 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 NTA1156145003

#### **CA15 10 054**

**Entériner le protocole d'entente pour la location de terrains extérieurs de soccer pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2020 entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et le Centre d'activités Physiques et Communautaires de l'Est (CAPCE) et approuver une dépense approximative, pour l'année 2015, de 25 780,43 \$, taxes incluses.**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit entériné le protocole d'entente entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et le Centre d'activités Physiques et Communautaires de l'Est (CAPCE) pour la location de terrains extérieurs de soccer pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2020 ;

QUE soit autorisée, pour l'année 2015, une dépense approximative de 25 780,43 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 NTA1151280001

#### **CA15 10 055**

**Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 décembre 2014.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 31 décembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1154142001

**CA15 10 056**

**Approuver et déposer le rapport sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 décembre 2014.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le rapport sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 décembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1154142002

**CA15 10 057**

**Autoriser une dépense de 394 358,50 \$, taxes incluses, auprès de 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland), pour la fourniture sur demande de diesel non coloré (clair), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la ville et cette firme.**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 394 358,50 \$, taxes incluses, auprès de 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland) pour la fourniture sur demande de diesel non coloré (clair), pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la ville et cette firme (CG14 0588) ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 CTA1156819004

**CA15 10 058**

**Autoriser une dépense de 155 214,76 \$, taxes incluses, auprès de Énergie Valero Inc. pour la fourniture sur demande de l'essence régulière sans plomb, diesel coloré et mazout, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la ville et cette firme.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 155 214,76 \$, taxes incluses, auprès de Énergie Valero inc. pour la fourniture sur demande d'essence régulière sans plomb, diesel coloré et mazout, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la ville et cette firme (CG14 0588) ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 CTA1156819005

**CA15 10 059**

**Retourner au surplus de l'arrondissement, pour l'exercice 2014, un montant de 23 869,89 \$ représentant les dépenses non effectuées dans le cadre du projet de cadenassage.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit retourné au surplus de l'arrondissement, pour l'exercice 2014, un montant de 23 869,89 \$ représentant les dépenses non effectuées dans le cadre du projet de cadenassage ;

Le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 CTA1143602014

**CA15 10 060**

**Retourner au surplus de l'arrondissement, pour l'exercice 2014, un montant de 11 611,36 \$ représentant les dépenses non effectuées dans le cadre du projet du Centenaire de Montréal-Nord.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit retourné au surplus de l'arrondissement, pour l'exercice 2014, un montant de 11 611,36 \$ représentant les dépenses non effectuées dans le cadre du projet du Centenaire de Montréal-Nord ;

Le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 NTA1141280013

**CA15 10 061**

**Entériner le paiement d'une somme de 757,18 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des poignées de bec de canne aux quatre (4) portes de trois bâtiments en béton armé dans les parcs Sauvé, Charleroi et Sabrevois dans le cadre du contrat 914 accordé à Béton Brunet Ltée, majorant le montant total du contrat à 99 635,68 \$, taxes incluses.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit entériné le paiement d'une somme de 757,18 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des poignées de bec de canne aux quatre (4) portes de trois bâtiments en béton armé dans les parcs Sauvé, Charleroi et Sabrevois dans le cadre du contrat 914 accordé à Béton Brunet Ltée, majorant ainsi le montant total du contrat de 98 878,50 \$ à 99 635,68 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.07 NTA1136329007

**CA15 10 062**

Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période de février 2015 à janvier 2018, des dix-sept (17) organismes suivants : Baseball mineur Montréal-Nord, Club de basket-ball de Montréal-Nord, Club de gymnastique Gymkhana de Mtl-Nord, Club de karaté de Montréal-Nord, Club de nage synchronisée de Montréal-Nord (Aquana), Club de natation et de plongeon de Montréal-Nord, Club de soccer Montréal-Nord, Service des loisirs Sainte-Colette, Scouts marins du Grand Montréal / 188e Groupe Scouts Sainte-Colette et Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord à titre de partenaires de mission complémentaire; des organismes Café jeunesse multiculturel, Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, Centre des jeunes l'Escale, Coup de pouce jeunesse et Un itinéraire pour tous à titre de partenaires de mission partagée; de l'organisme Services de loisirs St-Vital de Montréal-Nord à titre de partenaire privé et accorder une reconnaissance provisoire, jusqu'en janvier 2017, au Club de judo de Montréal-Nord (La voie souple) à titre de partenaire de mission complémentaire.

**M. Gilles Deguire déclare intérêt dans la présente résolution.**

**(M. Deguire a des relations d'affaires avec l'organisme Services de loisirs St-Vital de Montréal-Nord)**

**M. Jean-Marc Gibeau déclare intérêt dans la présente résolution.**

**(M. Gibeau a des relations d'affaires avec l'organisme Centre des jeunes l'Escale)**

**Mme Chantal Rossi déclare intérêt dans la présente résolution.**

**(Mme Rossi a des relations d'affaires avec l'organisme Baseball mineur Montréal-Nord)**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période de février 2015 à janvier 2018, à Baseball mineur Montréal-Nord (B.M.M.N.), Club de basket-ball de Montréal-Nord (CBMN), Club de gymnastique Gymkhana de Mtl-Nord, Club de karaté de Montréal-Nord, Club de nage synchronisée de Montréal-Nord (Aquana), Club de natation de Montréal-Nord, Club de soccer Montréal-Nord, Service des loisirs Sainte-Colette, Scouts marins du Grand Montréal / 188<sup>e</sup> Groupe Scouts Sainte-Colette et Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord à titre de partenaires de mission complémentaire ;

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période de février 2015 à janvier 2018, à Café jeunesse multiculturel, Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, Centre des jeunes l'Escale, Coup de pouce jeunesse et Un itinéraire pour tous à titre de partenaires de mission partagée ;

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période de février 2015 à janvier 2018, à Services des loisirs St-Vital de Montréal-Nord à titre de partenaire privé ;

ET QUE soit accordée une reconnaissance provisoire jusqu'en janvier 2017 au Club de judo de Montréal-Nord (la voie souple) à titre de partenaire de mission complémentaire.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1156145002

**CA15 10 063**

**Donner un avis de motion et adopter le premier projet de Règlement R.R.1562.023 modifiant le Règlement R.R.1562 et ses amendements afin d'agrandir les limites des zones RM34-277 et RM33-280 et d'abolir la zone I3-247 (secteur des Récollets).**

Avis est donné par Mme Chantal Rossi qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption le Règlement R.R.1562.023 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin d'agrandir les limites des zones RM34-277 et RM33-280 et d'abolir la zone I3-247.

ET QUE soit déposé le projet de Règlement R.R.1562.023 qui a été remis aux membres du conseil dans les délais impartis par la loi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit adopté le premier projet de Règlement R.R.1562.023 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin d'agrandir les limites des zones RM34-277 et RM33-280 et d'abolir la zone I3-247 ;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1150576002

#### **CA15 10 064**

**Donner un avis de motion en vue d'adopter à une séance ultérieure le Règlement RGCA15-10-0009 de contrôle intérimaire pour le secteur du PPU Pie-IX.**

Avis est donné par Mme Monica Ricourt qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption le Règlement RGCA15-10-0009 de contrôle intérimaire pour le secteur du PPU Pie-IX.

40.02 1150576001

#### **CA15 10 065**

**Déposer aux archives le certificat des résultats suite à la tenue du registre pour le Règlement RGCA15-10-0006 autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour le remplacement de véhicules et d'équipements.**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat des résultats suite à la tenue du registre pour le Règlement RGCA15-10-0006 autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour le remplacement de véhicules et d'équipements.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1144142036

#### **CA15 10 066**

**Déposer aux archives le certificat des résultats suite à la tenue du registre pour le Règlement RGCA15-10-0008 autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour le financement du programme de gestion de la désuétude informatique.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat des résultats suite à la tenue du registre pour le Règlement RGCA15-10-0008 autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour le financement du programme de gestion de la désuétude informatique.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1144142037

#### **CA15 10 067**

**Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement suite à la demande d'approbation référendaire relative au second projet de Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi et adopter le Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement suite à la demande d'approbation référendaire relative au second projet de Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1140576011

#### **CA15 10 068**

**Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement suite à la demande d'approbation référendaire relative au second projet de Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi et adopter le Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi.**

Attendu qu'une copie du Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance ;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture ;

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement R.R.1562.021 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 et ses amendements afin de remplacer diverses dispositions spéciales applicables en bordure de la rue de Charleroi.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1140576011

#### **CA15 10 069**

**Statuer sur une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme concernant une dérogation mineure à savoir: permettre une marge avant de 2,92 m au lieu de 4,5 m pour le 10837, avenue Moisan. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge avant de 2,92 m au lieu de 4,5 m ;

QUE cette dérogation mineure soit conditionnelle à ce que le bâtiment bénéficiant de celle-ci ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux ;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 603 240 du cadastre du Québec, soit le 10837, avenue Moisan.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1152577002

**CA15 10 070**

**Nommer Mme Claire Vassart, à titre de directrice des services administratifs et du greffe, groupe de traitement FM09, cadre, sous la Direction d'arrondissement, à compter du 16 février 2015.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Claire Vassart, matricule 199036999, à titre de directrice des services administratifs et du greffe (Emploi : 103500 - Poste : 56259), groupe de traitement FM09 cadre, sous la Direction d'arrondissement, à compter du 16 février 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 NTA1151963001

**CA15 10 071**

**Nommer Mme Mirlyne Rempart à titre d'agent de bureau, groupe de traitement 05, à la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe, en période d'essai de six (6) mois à compter du 10 février 2015, en vue d'un statut permanent à cet emploi.**

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par M. Jean-Marc Gibeau

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Mirlyne Rempart, matricule 100002994, à titre d'agent de bureau (Emploi : 792820 – Poste : 31079), groupe de traitement 05, à la Division des ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe, en période d'essai de six (6) mois à compter du 10 février 2015, en vue d'un statut permanent à cet emploi ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 NTA1155190001

**CA15 10 072**

**Titulariser M. Francis Tourigny à titre de peintre débosseleur à la Section mécanique de la Direction des travaux publics, permanent à cet emploi à compter du 14 février 2015.**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Francis Tourigny, matricule 100076552, à titre de peintre débosseleur (Emploi : 611110), groupe de traitement 19, à la Section mécanique de la Direction des travaux publics, permanent à cet emploi à compter du 14 février 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.03 NTA1153602001

**CA15 10 073**

**Titulariser M. Paulo Morais à titre d'électrotechnicien à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics, permanent à cet emploi à compter du 14 février 2015.**

Il est proposé par M. Jean-Marc Gibeau

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Paulo Morais, matricule 100037399, à titre d'électrotechnicien (Emploi : 606310), groupe de traitement 22, à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics, permanent à cet emploi à compter du 14 février 2015 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.04 NTA1153602002

**CA15 10 074**

**Entériner le congédiement d'un employé auxiliaire col bleu, à la Direction des travaux publics à l'arrondissement de Montréal-Nord, à compter du 23 janvier 2015.**

Il est proposé par Mme Monica Ricourt

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit entériné le congédiement d'un employé auxiliaire col bleu, matricule 100035917, à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Montréal-Nord, à compter du 23 janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

50.05 1153602003

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

À 19 h 30, le maire de l'arrondissement, M. Gilles Deguire, invite les personnes présentes dans la salle à poser des questions.

**M. Louis Langevin**

Programmes de subventions pour la rénovation et l'achat d'immeubles.  
Séances extraordinaires du conseil d'arrondissement – avis publics.

Intervention de M. Hugues Chantal.

Intervention de M. Gilles Deguire.

**M. François Laflamme**

Item 50.05 de l'ordre du jour – Raisons du congédiement.

Intervention de M. Pierre Thouin.

Intervention de Mme Rachel Laperrière.

Intervention de M. Gilles Deguire.

**M. Patrick Roy**

Item 50.05 de l'ordre du jour – Avis au syndicat.

M. Francesco Minerva

Non-respect de la réglementation sur l'affichage et émission de constats d'infractions – Précisions demandées.

Intervention de M. Jean-Marc Gibeau.

Intervention de M. Hugues Chantal.

Intervention de M. Gilles Deguire.

Mme Étienney

Achat de périodiques dans les bibliothèques de l'arrondissement - Budget alloué.

Intervention de M. Gilles Deguire.

Intervention de Mme Chantal Rossi.

Nom inaudible

Bâtiment situé au 6378, rue Pascal – Projets de l'arrondissement.

Interventions de M. Gilles Deguire.

Intervention de Mme Chantal Rossi.

M. Stéphane Bacon

Item 30.08 de l'ordre du jour – Processus de reconnaissance - Précisions demandées.  
Exiguïté du local mis à la disposition du Club de judo de Montréal-Nord (La voie souple).

Interventions de M. Claudel Toussaint.

Intervention de M. Gilles Deguire.

M. Marc Butz

Item 20.05 de l'ordre du jour – Révision des subventions pour les organismes de sports de compétition.  
Heures de pratiques à la piscine – Modifications souhaitées.

Intervention de M. Toussaint.

M. Joseph Fugallo

Transport de la neige – Utilisation des transporteurs locaux.

Intervention de M. Alain Legault.

Mme Sylvie Lefort

Pose d'un panneau d'arrêt à l'intersection des rues Pascal et Laurier.  
Dépôt d'une lettre et d'un croquis.

Intervention de Mme Monica Ricourt.

Intervention de M. Alain Legault.

Mme Nadia Robertson

Sécurité dans le gymnase à l'École Calixa-Lavallée – Surveillance demandée.

Intervention de M. Claudel Toussaint.

M. Audet

Item 20.05 de l'ordre du jour - Remerciements pour la subvention accordée aux Chevaliers de Colomb.

M. La Rocca

Intersection Langelier / Maurice-Duplessis – Hauteur de la clôture et danger pour les piétons.

Intervention de M. Gilles Deguire.

Intervention de M. Hugues Chantal.

---

À 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Gilles DEGUIRE  
Maire d'arrondissement

---

Marie Marthe Papineau, avocate  
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 mars 2015.